

OFFICE NATIONAL DES FORETS
Monsieur Bertrand MUNCH
2, avenue de Saint Mandé
75570 PARIS

Paris, le 10 avril 2020

Objet : Demandes FNB à ONF

Monsieur le directeur général,

Nous avons tenu cette semaine un comité directeur de la FNB et souhaitons revenir vers vous avec plusieurs demandes :

1- Ventes de bois façonnés :

L'échéancier proposé est le bon en revanche les entreprises ne comprennent pas le pourquoi des pénalités qui sont appliquées, et encore moins le taux élevé de ces derniers, tout particulièrement pour les petits lots. Une actualisation de ce dernier point nous semble impérative pour lever toute incompréhension.

2- Traités avalisés de mai et juin :

La demande concertée de la filière en particulier FNB, mérandiers et tonneliers reste d'actualité et sa pertinence s'accroît chaque jour avec l'arrêt des chantiers du bâtiment et le manque de volontarisme des acteurs de ces secteurs pour reprendre le travail.

3- Place de dépôts :

En région la gratuité des places de dépôt est accordée de façon différenciée. C'est une facilité importante pour la continuité des activités et nous souhaiterions qu'elle soit officialisée pour un accès à tous dans toutes les régions. Cette demande correspond à l'imprévisibilité de la demande des clients et la nécessité d'y répondre au pied levé.

4- Délai d'exploitation :

Les adhérents de la FNB souhaitent de façon forte et générale obtenir une prorogation gratuite des délais d'exploitation de 12 mois pour tous les chantiers qui le nécessitent (avant le 15 mars ou après le 30/04 y compris) de sorte à permettre de mieux étaler le travail et gérer la crise avec réactivité.

Les marchés sont très compliqués et se compliquent de jour en jour. L'arrivée des bois scolytes va aussi nécessiter une priorisation entre bois frais et bois scolytés qui doit être facilitée.

Comptant sur votre compréhension et votre soutien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,



Philippe SIAT